

Vall'Air d'Été



NOS JOIES ...

Alicia LAVASSERIE née le 1er avril 2017
Milow SERREAU le 20 avril 2017
Samuel RAFIN le 02 mai 2017



Mariage de Thomas DELION et Pauline BOILEAU le 13 mai 2017
Patrick GUILLEMIN et Katia CHEDIFER le 20 mai 2017



ECOLE DE MUSIQUE

L'Union Musicale proposera des cours de musique au mois de septembre : Solfège, trompette, saxo, clarinette et flûte. Les cours sont ouverts aux enfants à partir de 8 ans et aux adultes, selon un nombre suffisant d'élèves par cours. Une réunion d'information concernant le coût sera programmée. Aussi pour les élèves intéressés, merci de compléter le coupon réponse, à déposer en mairie ou chez Michel Rouzé, 21, rue de la Corderie 37190. Vallères.

NOM :;
Prénom :
Adresse :
Tél :
Courriel :

AGENDA des MANIFESTATIONS

Marchés gourmands

Le 07 juillet Azay-le-Rideau
Le 13 juillet Thilouze
Le 11 août Azay-le-Rideau
Le 1er septembre Azay-le-Rideau

Manifestations 3ème trimestre

Le vendredi 9 juin : Musique Irlandaise à 20h30 à la salle polyvalente, groupe « The FLAWERS »
Le samedi 10 et dimanche 11 juin : Lotos organisés par Val'Dance à la salle polyvalente
Le 17/06 Feu de Saint Jean
Le 23/06 Fête de l'école
Le 24/06 Inauguration de la Stèle 10h Château d'eau
Le 14/07 Repas des Aînés à la salle polyvalente
Le 26/08 Cinéma en plein air
Le 09/09 Méchoui organisé par le comité des Fêtes

Vous pouvez retrouver toutes les manifestations sur le site de la commune.

Agence Postale-Mairie : horaires d'été

Les horaires de l'agence postale vont être modifiés en raison des congés d'été : fermeture le samedi 15 juillet. Du 7 au 27 août, la poste sera ouverte les mardis, jeudis et samedis matin. Fermeture les lundi 7, 14, 21 et vendredi 11, 18 et 25.

La mairie sera fermée les samedis 19 et 26 août.

Mairie de Vallères

1 place de la Mairie
37190 VALLERES
TEL. : 02 47 45 45 44
FAX : 02 47 45 48 47

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h00 à 12h00
SUR RENDEZ-VOUS

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mardi – Mercredi – Jeudi
de 14h00 à 17h00
Mercredi – vendredi – samedi
de 9h00 à 12h00

Horaires de l'Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45
Le samedi de 9h00 à 12h00
Fermeture le mercredi



COMITE DE REDACTION

CHRISTEL DUCLOS
JEAN-LUC CADIOU
et l'équipe municipale

PHOTOS

DIDIER DOUCHET



VALL' AIR D'ÉTE - 2017

COMMEMORATION du CRASH du B-17 « The BETTY-L »



Le 24 juin 1944, à 6h30, un groupe d'avions de l'US Air Force décolle de la base de Ridgewell, en Angleterre, avec, pour mission, la destruction d'un pont de chemin de fer sur la Loire, à La Riche.

Neuf hommes sont à bord du B17, « The Betty L ». A 8 h 30, alors que l'avion s'approche de l'objectif, il est touché par un obus allemand de la Flak stationnée à Ballan-Miré. "The BETTY-L" s'écrase dans un champ, à l'ouest, à Vallères. 4 membres de l'équipage sont morts lors du crash, et 5 ont survécu, 4 sont faits prisonniers par les Allemands et 1, le Lieutenant Ray STEWART, est recueilli par la résistance.

A ce jour, sur la commune de Vallères, rien ne commémore cette page de notre histoire. L'association TOURAINE MEMOIRE 44, a pour projet de faire ériger une stèle, afin de rendre honneur à l'équipage du B17 "The Betty-L".

La mairie a accueilli favorablement ce projet, et l'emplacement très proche du lieu du crash ainsi que le modèle de la stèle ont été choisis.

Ce monument sera réalisé en partenariat avec la Mairie et le Conseil Départemental.

Quatre militaires ont ouvert leur parachute trop tôt et sont repérés par les Allemands qui les font prisonniers dès qu'ils touchent le sol.



Le lieutenant Ray Stewart (photo ci-contre) atterrit dans les bois. Blessé à un genou, il est secouru par des Français qui le dissimulent dans la forêt. Le châtelain du lieu, M. Delancourt, vient le chercher le lendemain pour le cacher chez lui.

Par la suite, le fugitif américain sera confié à Mme Bourne, propriétaire de l'Hôtel de Grande-Bretagne, à Pont-de-Ruan, membre des FFI... Plus tard, le lieutenant Stewart participera à des réceptions de parachutages et au sabotage de lignes téléphoniques. Le bombardier Stewart retrouvera l'armée américaine du général Patton fin août, à Tours. Il gardera des contacts avec ses amis et sauveurs tourangeaux pendant cinquante ans. Ses camarades, eux, furent libérés en 1945.

L'inauguration de la stèle se fera **le 24 Juin 2017**, jour anniversaire du crash de l'avion. Les familles des membres de l'équipage sont conviées à cette cérémonie, et l'une d'elle au moins envisage d'être présente (fille du Lieutenant STEWART).

La cérémonie se déroulera à côté du château d'eau à **partir de 10h**.

A son issue, un vin d'honneur sera offert par la mairie à la salle polyvalente.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif (CA) est établi au 31 décembre de l'année et il retrace les dépenses et les recettes exactes de la commune, qui sont réparties en 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2016	Recettes 2016
580 232,48€	901 624,58€
RESULTAT 2016	
excédent 321 392,10€	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses 2016	Recettes 2016
196 614,11€	183 789,74€
RESULTAT 2016	
Déficit 12 824,37€	

Le conseil municipal a adopté le CA 2016 le 22 mars 2017.

Le résultat global du compte administratif 2016 s'élève à 308 567,73 euros. Les opérations d'investissement validées en 2016 et poursuivies en 2017 pour un montant de 147 755 euros seront financées comme les années précédentes par l'excédent dégagé en fonctionnement.

Le conseil municipal a approuvé le budget 2017 dans sa séance du 25 avril 2017. Il s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2017	Recettes 2017
893 522,73€	893 522,73€
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses 2017	Recettes 2017
484 205,11€	484 205,11€

Lors de cette même réunion, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'établissent de la manière suivante :

TAXE D'HABITATION	12,79%
TAXE FONCIERE (BATI)	19,04%
TAXE FONCIERE NON BATI	45,91 %

Le produit fiscal attendu pour le budget de la commune est de 282 322 euros.

Attention, comme vous le savez sans doute, la commune n'est pas la seule à bénéficier des contributions que vous versez dans le cadre du paiement des taxes foncières et taxes d'habitation. D'autres collectivités comme les Conseils Départementaux, Régionaux ou les Communautés de Communes peuvent décider d'augmenter leur taux et ainsi participer à la hausse générale de vos impositions.

PROJETS INVESTISSEMENTS 2017

Les différents projets d'investissements portés par la municipalité cette année consistent notamment à :

- acquérir du matériel pour la cantine (agrandissement)
- changer les radiateurs de la salle polyvalente
- acheter un désherbeur mécanique (dans le cadre du respect de la loi sur le « Zéro Phyto »)
- poursuivre les travaux d'accessibilité des bâtiments aux handicapés (Ad'Ap)
- régler les dernières dépenses relatives à l'agrandissement de la cantine
- commencer les études pour le PAVE, (mise aux normes de la voirie pour la rendre accessible à tous les handicapés)
- refaire la cour de l'ALSH et créer une cour pour l'école maternelle
- réaliser les travaux de voirie Rue du Larche et rue des Valletières.

VOTE DES SUBVENTIONS 2017

- CROSTON 356,10€
- Souvenir Français 20€
- Créa Détente 400€
- Coopérative scolaire 2 295€ (15€ x 153 élèves)
- Union Nationale des Combattants 250€
- Comice Agricole 118,70€
- Union Musicale 900€
- Comité des Fêtes 1 000€
- Val'r Loisirs 800€
- Judo Club 180€
- Association parents d'élèves 400€ (+ 400€ sous réserve)
- Association la Main à la patte 150€
- Génétic Actions 200€
- LASNE 356,10€ (sous réserve)
- Mission Humanitaire 160€ (opération Bol de Riz)

DECHETERIE AZAY-LE-RIDEAU : JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

JOUR	HORAIRES
LUNDI	13 h 30 à 18 h
MARDI	9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h
MERCREDI	9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h
VENDREDI	13 h 30 à 18 h
SAMEDI	9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

CEREMONIE D'ACCUEIL A LA MAIRIE

Pour la 1ère fois dans notre commune, la mairie a organisé une cérémonie d'accueil pour les bébés nés en 2016 et 2017. Elle s'est déroulée le samedi 29 avril dans la salle des mariages. Chaque bambin présent (une dizaine) a reçu un livre de naissance. La cérémonie s'est clôturée dans la convivialité autour d'un verre.



CEREMONIE DU 08 MAI



Cérémonie inattendue cette année ! En plus des anciens combattants, de la fanfare, de quelques habitants et des élus, ont participé les membres de l'association TOURAINE MÉMOIRE 44 ! Ces passionnés de la seconde guerre mondiale sont venus rendre hommage avec nous aux victimes de la guerre, ainsi qu'à tous les combattants qui ont permis la libération de la France.

A cette occasion, certains de nos concitoyens ont pu profiter de leurs véhicules, Jeeps et GMC, pour se rendre à la salle polyvalente où les attendait le verre de l'amitié.

Les enfants présents se sont vus remettre par la municipalité le diplôme du petit citoyen.

Venez nombreux le 24 juin 2017 à 10h près du château d'eau pour l'inauguration de la stèle commémorant le crash du bombardier « The BETTY L ».



La Roue Tourangelle a encore sévi cette année dans notre bourg ! Exceptionnellement, la course était précédée par celle des cadets qui concouraient pour le trophée MADIOT ! Hugo TOUMIRE est arrivé 1er du classement des cadets en parcourant les 56 kms en 1h23'37" !! Bravo pour cette belle victoire !

La Bourse puériculture prévue le 21 mai dans la salle polyvalente n'a pas eu lieu. Compte tenu du faible nombre d'exposants inscrits, cette manifestation organisée par l'APE a été annulée.



MUSIQUE IRLANDAISE à la salle polyvalente

The **FLAWERS**, sept jeunes musiciens tourangeaux qui font souffler un air d'Irlande sur la Touraine depuis deux ans, se produiront dans notre salle polyvalente le **vendredi 9 juin à 20h30**.

Tarif de la place : 10 €
Infos et Réservations au
02 47 34 29 00 ou
06 75 88 39 52

contact@tourainevalléedelindre.fr

PETANQUE AU STADE LE SAMEDI 13 MAI

Une trentaine de fans de pétanque s'est retrouvée au stade pour un nouveau concours organisé par l'Association Val'r Loisirs !

La bonne humeur était au rendez-vous ! N'hésitez pas à venir les rejoindre le 1er samedi du mois d'octobre pour une nouvelle aventure !!



Plus de 120 exposants ont répondu à l'appel du comité des fêtes pour proposer leurs meilleurs articles lors de la brocante du dimanche 23 avril ! Il faisait chaud mais grâce au triporteur des bénévoles de l'association, les exposants ont pu être désaltérés !



Inscription aux TAP : C'est Maintenant !

A compter de la rentrée 2017, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), mis en place par la commune conformément à la réforme des rythmes scolaires, seront organisés de la façon suivante : de 13h à 16h pour les maternelles et les primaires les vendredis après-midi.

Ces nouveaux horaires ont été choisis après concertation entre les enseignants, les parents d'élèves élus et la Municipalité. Plusieurs activités seront proposées notamment des activités sportives, du jardinage, des animations autour de la cuisine, des activités créatives, etc...

Un droit d'inscription aux TAP d'un montant forfaitaire de 20€ par enfant et par année scolaire est instauré conformément à la délibération du Conseil municipal du 25 avril 2017.

Pour les parents souhaitant que leurs enfants bénéficient des TAP, il convient dès maintenant de procéder aux inscriptions afin de permettre à la municipalité d'anticiper les besoins notamment en matière de recrutement.

Le bulletin d'inscription est à remettre le 15 juin au plus tard.



ACTION DE SOLIDARITE A LA CANTINE DE L'ECOLE

L'OPERATION BOL DE RIZ est une action qui rappelle que, dans le monde, tous les enfants ne mangent pas à leur faim. Bien que ce soit un droit fondamental, trop d'entre eux en sont hélas privés.

Le riz est un aliment universel. On en mange partout dans le monde, surtout les pays pauvres où c'est la nourriture de base. Pour cette opération, manger du riz est une manière de se rapprocher symboliquement de l'autre, d'être solidaire. C'est prendre conscience que, pour de nombreux enfants, ce bol de riz est trop souvent la seule nourriture quotidienne.

Dans notre école, elle s'est déroulée le vendredi 3 mars. Au lieu du repas habituel de midi, les élèves se sont contentés d'un simple bol de riz, d'un jus de tomate et d'une pomme.

L'argent ainsi économisé sera reversé à une association d'aide humanitaire, en privilégiant celles qui œuvrent auprès des enfants.

BONNE NOUVELLE ! INFORMATION TRANSPORT SCOLAIRE



Les transports scolaires de la région Centre-Val de Loire seront **gratuits** pour tous les élèves à la rentrée prochaine. C'était une promesse de campagne de François Bonneau (PS), président de la région Centre-Val de Loire.

En effet, les transports scolaires auparavant gérés par les départements, le sont désormais par la Région. Cela représente un coût de 14 millions d'euros.

Seule une participation aux frais de dossier, d'émission de la carte électronique et au déploiement des services supplémentaires (alertes SMS aux parents, etc.) sera demandée aux familles, à hauteur de 25€ par enfant et plafonnée à 50€ par famille.

Inscription en ligne sur le site www.tourainevalléedelindre.fr avant le 14 juillet 2017 (Attention, au-delà des dates d'inscription, 10€ de frais supplémentaires par élève vous seront facturés).

S'il s'agit d'un renouvellement, vous devez être en possession de vos codes d'accès (reçus par courrier du Conseil Départemental).

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez vous déplacer à la Maison de Services Au Public de Cheillé (MSAP, Pôle Social les « Chanvrils » au 20bis rue de Chinon ou au Point Information Jeunesse à Montbazou (29 avenue de la Gare).

Le service en ligne est accessible aux enfants des communes d'Azay-le-Rideau, Bréhémont, La Chapelle-aux-Naux, Cheillé, Lignières-de-Touraine, Pont-de-Ruan, Rigny-Ussé, Rivarenes, Saché, Thilouze, Vallères et Villaines-les-Rochers.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser un courriel au service des transports à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre : transportscolaire@tourainevalléedelindre

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?



La gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile. La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU-ASSAINISSEMENT VALLERES-LIGNIERES

Adresse : 23 rue d'Azay-le-Rideau à Lignéres-de-Touraine.
 Tél : 02 47 96 03 03
 Fax : 02 47 96 03 04
 Email : sieavl37@gmail.com
 Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
 Fermeture les mercredis
 Secrétaire : Carole ACKERMANN
 Président : Bernard VERON
 Vous devez contacter le syndicat pour tout problème constaté sur le réseau d'eau et d'assainissement. N'oubliez pas de signaler votre arrivée ou votre départ afin que le relevé du compteur soit effectué.

TARIFS 2017/18 à compter du 01 juillet 2017

Abonnement eau	60 euros
Abonnement assainissement	87 euros
Prix du m3 d'eau	1.25 euros
Prix du m3 assainissement	1.85 euros
Pose et dépose des compteurs	135 euros
Raccordement branchement eau	1 500 euros
Raccordement branchement assainissement	1 500 €
Taxe de raccordement à l'égout	1 500 €
Déplacement des compteurs (part abonné)	700 €

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les dimanches 11 et 18 juin (horaires : de 8h00 à 18h00) auront lieu les deux tours de l'élection législative, consistant à désigner les 577 députés de l'Assemblée Nationale, pour 5 ans. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, document obligatoire pour pouvoir voter dans les communes de plus de 1000 habitants.

OBJECTIF ZERO PHYTO

L'objectif Zéro Phyto a franchi deux étapes majeures au 1^{er} janvier, en application de la loi de transition énergétique du 18 août 2015 : l'interdiction des produits phytosanitaires s'applique aux espaces publics. Les distributeurs n'ont plus le droit de proposer ces mêmes produits en libre accès aux jardiniers amateurs. Pour les collectivités, depuis le 1er janvier l'entretien des espaces publics passe par d'autres moyens que les produits phytopharmaceutiques. Pour nous aider dans cette tâche, la Chambre d'Agriculture a proposé son aide au travers de la signature d'une convention prévoyant notamment un plan de désherbage communal et une formation dispensée aux agents techniques. Une animation-communication pour ceux qui le souhaitent est également prévue. Elle se déroulera à 18h30 le vendredi 22 septembre 2017 à la salle polyvalente.

Semaine du Handicap

Dans le cadre de la semaine du handicap du mois de juin, des manifestations se dérouleront notamment sur Azay-le-Rideau. Le but est de sensibiliser le public aux difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes atteintes d'un handicap. Les associations Familles rurales et Génétique actions (dont le but est d'œuvrer en faveur des personnes handicapées dans le domaine de l'accessibilité, du matériel adapté, et de soutenir les recherches génétiques par l'organisation de différentes actions festives, culturelles et sportives afin de récupérer le plus d'argent possible à leur profit) ont été chargées de l'organisation de cet événement en collaboration avec les municipalités de l'ancienne CCPAR.

Du 6 au 10 JUIN 2017 "Apprenons à vivre ensemble"
PROGRAMME
 Handicap et vous (2ème édition)
Vendredi 9 juin
 Initiation et découverte du handisport pour les enfants au Gymnase Bellevue d'Azay-le-Rideau
Soirée Ciné "Patients"
 Avec le parrainage de PÉRICO LÉGASSE et le soutien de NATACHA POLONY
 du film co-réalisation par Grand Corps Malade & Mehdi Idir.
 Salle Polyvalente d'Azay-le-Rideau
Samedi 10 juin
 de 14 h à 18 h
 Gymnase Bellevue d'Azay-le-Rideau
 Initiations & démonstrations handisports
 Forum avec les acteurs du monde du handicap
Dîner-Spectacle
 20 h précise début du spectacle
 Salle Polyvalente d'Azay-le-Rideau

Initiée par les associations Familles rurales du Ridellois et Génétique actions, la semaine du Handicap se déroulera à Azay-le-rideau du 8 au 10 juin prochain. De nombreux bénévoles, des associations ainsi que toutes les mairies de l'ex-CCPAR se sont mobilisés pendant de longs mois pour vous proposer de nombreuses activités mettant en avant le handicap : rencontres sportives, forum, film... cette semaine se clôturera par un dîner spectacle le samedi 10 juin.

FEU DE SAINT JEAN : DEPÔT DES BRANCHAGES

Les particuliers pourront déposer leurs branchages sur le terrain de la fosse Arrault le samedi 10 juin puis du 12 au 16 juin.

Pour l'année 2017-2018, les tarifs de la cantine scolaire restent identiques à ceux de l'année dernière (non modifiés également par rapport à 2015-2016) :

- ◆ Repas enfant : 3.46€
- ◆ Repas adulte : 6.02€
- ◆ Repas occasionnel : 4.28€

ATTENTION AUX BRUITS

Suite à de nombreuses plaintes concernant les nuisances des animaux domestiques, nous vous rappelons l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 29/04/2015. Article 5 : Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Maison de services au public

Depuis le 20 mars 2017, Rémi DOUGÉ accueille le public dans les locaux de la Maison de Services Au Public (MSAP) - 20 bis rue de Chinon à Cheillé. Son rôle est d'accompagner dans les démarches administratives et dans l'utilisation des services en ligne proposés par les services publics. Un accès informatique est également disponible gratuitement pendant les heures d'ouverture.

INCIVILITES

Des incivilités ont été constatées dans les sanitaires publics situés au stade. Merci de respecter les lieux afin que tous les usagers puissent continuer d'en profiter dans les meilleures conditions et que nous laissions une image positive de notre commune !